

À partir de maintenant, tout le monde peut relier son test COVID-19 à l'application elle-même.

Lors de la demande d'un test, il est demandé aux possesseurs de Coronalert de générer un code de 17 chiffres. "Ce code n'est pas transmis automatiquement pour des raisons de protection de la vie privée. Dans la procédure initiale, il appartenait au médecin de collecter ce code et de la transmettre. Dans certaines circonstances, cela n'était pas possible et certains tests n'ont donc pas été liés à l'application. Pour remédier à ce problème, dans le cas où le médecin n'a pas pu encoder les 17 chiffres, vous recevrez désormais un SMS vous permettant d'ajouter ce code", déclare Karine Moykens, présidente du Comité Interfédéral Testing et Tracing.

Toutes les personnes testées recevront ce SMS, y compris celles qui ne possèdent pas l'application. "Nous ne savons pas qui possède l'application. Le respect de la vie privée a toujours été très important dans le développement de Coronalert. En pratique, vous recevrez un SMS avec le message "Utilisateur Coronalert? Enregistrez votre test et obtenez votre résultat directement sur votre app via <https://coronalert.be/fr/formulaire-coronalert/?pcr=<XXXXXXXXXXXXXXXXXX>>" puis vous pourrez lier le code de 17 chiffres de l'application à votre code d'activation du test via un formulaire. Il n'est bien entendu pas nécessaire de rentrer le code plusieurs fois et il faut éviter de générer plusieurs codes différents pour un même test."

Stratégie de test renouvelée

La nouvelle stratégie de test aura un impact sur l'application. En effet, à partir du 23 novembre les contacts à haut risque asymptomatiques pourront à nouveau être testés. Le nombre de tests va augmenter, tout comme les résultats des tests dans l'application. "Si vous êtes un contact à haut risque, vous recevrez un code d'activation par SMS pour prendre rendez-vous pour un test PCR via l'outil de réservation. Cela se fait via le site web masante.belgique.be et non plus via le médecin généraliste. Et si vous utilisez l'application Coronalert, vous aurez la possibilité de saisir le code de 17 chiffres de l'application lors de la réservation".

Déjà plus de 2 millions de téléchargements

L'application Coronalert a été lancée le 30 septembre et a déjà été téléchargée plus de 2 millions de fois. Cela signifie qu'environ 28% des utilisateurs de smartphones disposent de l'application.

- Plus de 80.000 personnes ont reçu leurs résultats dans l'application. Lors de la première semaine, environ 20% des utilisateurs de l'application, qui ont été testés, ont reçu leur résultat positif dans l'application ; ce nombre est augmenté à 30%
- Depuis, parmi les résultats de tests reçus dans l'application, 21% étaient positifs. Parmi les utilisateurs de 16.700 ayant obtenu un résultat positif, 8.000 ont accepté de partager ses données pour informer les autres. Cela correspond à environ 48%.

La décision d'utiliser l'application reste à l'utilisateur. "Nous vous demandons d'activer le Bluetooth lorsque vous allez au magasin, ou lorsque vous allez dans des endroits où il y a beaucoup de monde . Avec les mesures actuelles, nos contacts sont limités, mais même dans ce cas, l'application continue à apporter une plus value importante. Si vous restez à l'intérieur et ne voyez personne, l'application n'a pas besoin d'être activée. Mais n'oubliez pas d'activer l'application au moment vous quittez la maison", dit Karine Moykens.

À propos de Coronalert

Coronalert est une initiative des autorités belges. Plus d'infos sur www.coronalert.be

Contact presse

Pour des questions générales et des interviews avec Karine Moykens, présidente du Comité Interfédéral Testing et Tracing, vous pouvez vous adresser à Carmen De Rudder via press@coronalert.be – 0492 34 60 66

Pour les questions techniques et de suivi/exécution du projet, vous pouvez vous adresser à

- Bart Preneel (NL) – 0494 567 641 - bart.preneel@esat.kuleuven.be
- Axel Legay (FR) – 047047 88 06 - axel.legay@uclouvain.be